



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/267

S/19713

30 mars 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 36 de la liste préliminaire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 30 mars 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le communiqué publié aujourd'hui 30 mars par les services d'information diplomatique du Ministère des affaires étrangères de l'Espagne sur l'attaque perpétrée par l'Afrique du Sud dans la capitale du Botswana le 28 mars dernier (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Francisco VILLAR

* A/43/50.

ANNEXE

Communiqué publié le 30 mars 1988 par les services d'information
diplomatique du Ministère des affaires étrangères de l'Espagne
sur l'attaque perpétrée par l'Afrique du Sud dans la capitale du
Botswana

L'Espagne condamne résolument l'action perpétrée lundi dernier, 28 mars, à Gaborones, capitale du Botswana, par des unités militaires sud-africaines, faisant quatre victimes, action dont le Ministère de la défense sud-africain a publiquement revendiqué la responsabilité. Ce nouvel acte de violence constitue une grave violation des normes du droit international qui protègent la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats, et c'est pour cette raison que l'Espagne exprime sa solidarité avec le Botswana et tous les pays de première ligne qui ont aussi été victimes d'agressions répétées.

Par ailleurs, le Gouvernement espagnol tient à manifester une fois de plus sa préoccupation devant l'escalade de la violence dans laquelle se trouve entraînée l'Afrique du Sud et il exprime à ce propos sa consternation devant les attentats commis dans divers pays contre des personnes proches de l'African National Congress (ANC).
